

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 08 AOUT 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-00828 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Emploi et en Formation Professionnelle au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2025.

Ce sont :

ASSISTANTS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE (HANDICAP AUDITIF)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DIANDA LOUCKMAN	000155-160-03	B11132621	14/12/00
2°	SAVADOGO ABDOUL RAZAK	000024-160-03	B8608827	07/04/99
3°	BADINI ABDOUL FATAYE	000100-160-03	B16728579	02/07/92
4°	OUOBA YAMBA ROBERT	000140-160-03	B8126896	31/12/99
5°	BOURGOU HENRIETTE	000027-160-03	B19610966	09/04/92
6°	ZABRE ABDOU KOUDOUSS	000092-160-03	B17256093	26/05/95
6°	KABORE JEAN-YVES	000010-160-03	B11676612	01/09/99
8°	ZOUGOURI FELIX	000068-160-03	B14636155	04/02/98

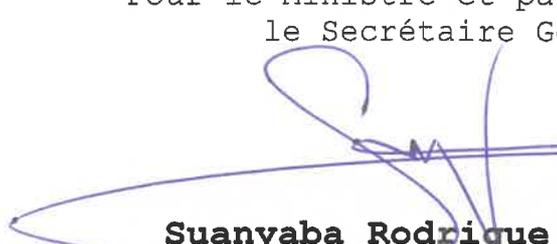
Arrêté la présente liste à 8 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

ASSISTANTS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE (HANDICAP AUDITIF)

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail